



UNIVERSITE DE TOULOUSE LE MIRAIL
A l'attention du Professeur Bernadette ROGE

Paris, le 17 juillet 2009

Objet : Suite à votre prise de position sur le packing

Professeur ROGE,

Léa pour Samy tient à vous remercier pour votre prise de position sur le packing.
En tant que Professeur de psychopathologie du développement à l'Université de Toulouse le Mirail, Directrice du Centre d'Etudes et de Recherches en Psychopathologie, vous soulignez les points suivants :

« Au niveau scientifique, aucun modèle cohérent ne justifie cette pratique [le packing]. Des effets apaisants sont avancés mais ils suivent une période de détresse intense pour l'enfant qui subit à la fois la contention et l'application des linges froids. »

« Au niveau éthique, il semble difficile d'appliquer ainsi une méthode qui n'est pas validée, ne repose sur aucune connaissance scientifique de l'autisme et qui comporte une dimension aversive qui est imposée à une personne vulnérable incapable de s'exprimer. »

Dans un courrier en date du 9 juin 2009, Mme BACHELOT, Ministre de la Santé, le 9 juin 2009, indiquait que « d'autres associations œuvrant dans le domaine de l'autisme comme l'association pour la recherche sur l'autisme et la prévention des inadaptations (ARAPI) ne sont pas opposées à cette pratique » et que, « compte tenu de ces retours d'information », il ne lui apparaissait « pas à ce stade nécessaire d'envisager un moratoire. »

Pour vous apporter plus de précisions, « dans la mesure où cette méthode peut être utilisée en dehors du cadre ainsi défini, avec un risque de moindre garantie de protection des patients, et pour prendre en compte vos motifs d'inquiétude, je [Mme BACHELOT] viens de demander à la direction générale de la santé de saisir la commission spécialisée 'sécurité des patients' du haut conseil de la santé publique, afin d'évaluer l'existence réelle ou supposée de maltraitance en prenant en compte la notion bénéfice/risque pour les enfants concernés. »

Nous sommes rassurés que l'un des piliers de l'ARAPI se prononce clairement et scientifiquement contre le packing.

Alors que les scientifiques français sont souvent montrés du doigt pour leur incapacité à s'engager, nous saluons votre initiative.

L'autisme est un problème grave de santé publique. C'est l'avenir des nos enfants atteints d'autisme qui se joue.

De la même manière que vous l'avez fait, Léa pour Samy demande aux scientifiques et professionnels de se prononcer vis-à-vis du packing (dans un sens comme dans l'autre) pour lever le voile sur cette pratique.

Je vous prie de croire à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



*M'Hammed SAJIDI
Président*

Copies :

- M. Nicolas SARKOZY – Président de la République
- M. François FILLON – Premier Ministre
- M. Xavier DARCOS – Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville
- Mme Roselyne BACHELOT – Ministre de la Santé
- Mme Nadine MORANO – Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité
- M. Luc CHATEL – Ministre de l'Education Nationale
- Mme Valérie PECRESSE – Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- M. Joël THORAVAL - Président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme
- M. Christian SAOUT- Conférence Nationale de Santé
- M. Jean-Marc SAUVE – Vice Président du Conseil d'Etat
- Professeur GRIMFELD - Président du Comité Consultatif National d'Ethique
- M. Michel FRANC - Conseil national de l'ordre des médecins
- M. Thierry WICKERS - Président du Conseil national des barreaux
- Président de la Ligue des Droits de l'Homme
- M. Jean-Paul DELEVOYE - Médiateur de la République
- Mme Dominique VERSINI - Défenseur des enfants
- M. Louis SCHWEITZER - HALDE
- M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris
- M. Jean-Paul HUCHON - Conseil Régional Ile de France
- M. Gérard LARCHER - Président du Sénat
- M. Bernard ACCOYER - Président de l'Assemblée Nationale
- Députés et Sénateurs de France
- Directeur de l'ANESM
- Directeur de l'HAS
- Mme Polonca KONCAR - Présidente du Comité européen des Droits Sociaux
- M. GAHLER – Vice Président de la Commission des affaires Etrangères au Parlement Européen
- Membre de la sous commission des Droits de l'Homme
- Président du Comité européen pour la prévention de la torture
- Président de la Commission des droits de l'Homme à l'ONU
- M. Nicolas DELEUZE - Président de l'Association des Magistrats de l'Union Européenne
- M. Didier PELTIER - Juge d'Instruction
- Comités scientifique, juridique et d'éthique de Léa pour Samy
- Forums Autisme